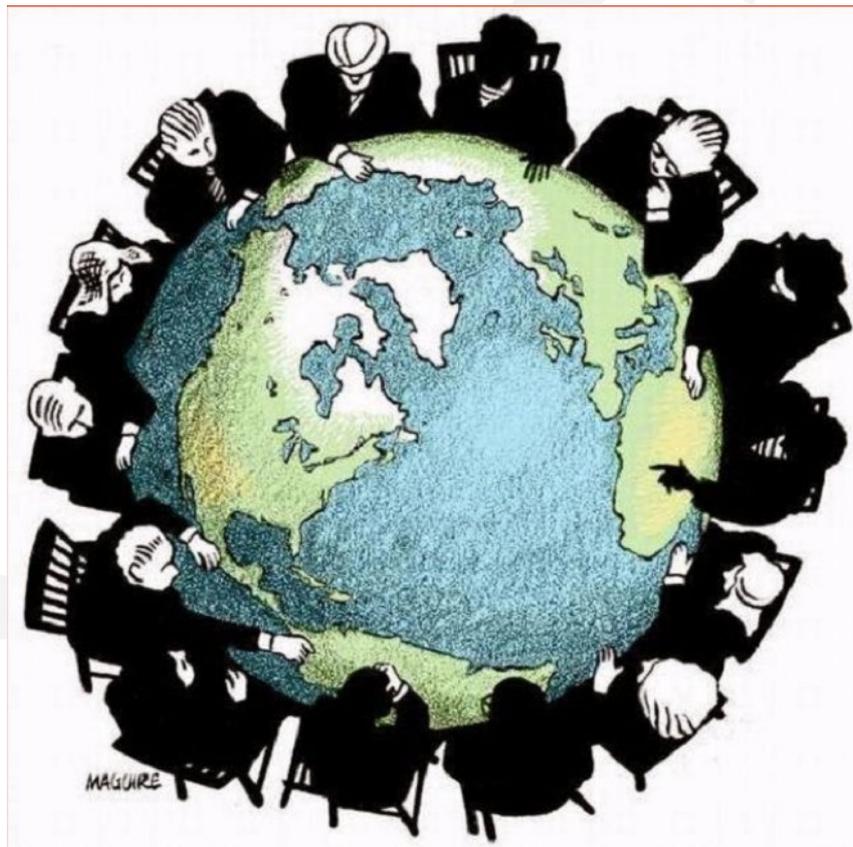


RMC dit NON au projet « ONE HEALTH » de l'OMS



« ONE HEALTH » = le strike anti-citoyen

Dans les 10 points principaux de son programme, RMC affirme clairement
« Le droit de chacun de disposer librement de sa santé et de son corps »

Il s'agit d'un de nos combats essentiels, menés depuis le début de la crise sanitaire. Outre les soins auprès des malades, notre combat a été concrétisé dans deux ouvrages :

- Le premier issu de Cocico : « Covid-19. Crise sanitaire ? crise sociétale », publié en 2022 sur la base d'un cycle de conférences en 2021 réunissant des experts nationaux et internationaux
- Le second : « Reprise en main citoyenne », notamment au chapitre « Santé ».

De quoi s'agit-il ?

À la 77^{ème} Assemblée mondiale de la santé qui aura lieu le 27 mai 2024, les membres de l'OMS devront se prononcer sur le "Traité pandémie" et la réforme du "Règlement sanitaire international". S'ils sont votés, ces deux instruments feraient passer les mesures d'urgence dans le droit ordinaire et ouvriraient la voie à une "ère de politique pandémie", dans laquelle l'OMS tiendrait le rôle central.

Le RSI (règlement sanitaire international) modifié en 2005 avait déjà de nombreux pouvoirs tels que : exiger des examens médicaux, des vaccinations, des quarantaines, des isolements, mettre en place des limitations de déplacement dans les zones affectées, examiner les preuves de vaccinations etc...

Qu'est-ce que 2024 ajouterait à ce RSI? Il deviendrait juridiquement contraignant en vertu du droit international. Les États seraient ainsi privés, par l'OMS, de leur souveraineté en matière de santé.

La privatisation de la santé

L'OMS est-elle au-dessus de tout soupçon ? Le tandem que forment l'OMS et son grand financeur privé, Bill Gates, a un programme de vaccination mondiale qui constitue la pierre angulaire de la pensée sanitaire actuelle. Bill Gates finance directement et indirectement l'OMS pour un montant supérieur à celui des USA ou de l'Angleterre. L'OMS et ses partenaires ont recruté des « influenceurs », c'est-à-dire des relais d'opinion, afin de contrôler les réseaux sociaux.

L'OMS a été pourtant déjà sévèrement critiquée pour ses conflits d'intérêt dans la gestion de la fausse pandémie H1N1. Peu après la précédente crise sanitaire H1N1, la prestigieuse revue scientifique BMJ, en 2010, a indiqué que les déclarations de l'OMS résultaient de conflits d'intérêts et le Parlement Européen a fortement critiqué l'OMS, les gouvernements et les agences européennes pour leur prise de risques pour la santé par des vaccins et des médicaments n'ayant pas été suffisamment testés avant d'être autorisés.

Enfin le directeur général de l'OMS qui a déjà le pouvoir de déclarer une pandémie sur base d'arguments a priori avérés, pourrait utiliser la notion de « potential impact », notion floue, décidée avec des experts choisis en interne à l'OMS. C'est donc un pouvoir absolu, flou et sans contre-pouvoir de l'OMS!

Les recommandations de l'OMS ne se limiteraient pas au domaine de la politique de la santé mais s'étendraient à la fourniture des vaccins, aux diagnostics et aux traitements, Et elles envisagent d'étendre même leurs compétences à la santé mentale ! Il est vrai que l'OMS n'a pas protesté contre les pays demandant des expertises psychiatriques de médecins en désaccord avec les recommandations de leurs experts lors de la crise sanitaire.

Confier notre santé à cet organisme privé qu'est l'OMS est un nouvel exemple particulièrement dangereux des méfaits d'une certaine mondialisation. Mais qui veut confier notre santé à l'OMS ?

Qu'en dit-on à l'étranger ?

Prenons un exemple, celui de la Suisse où les citoyens peuvent s'exprimer par référendums. La Confédération a récemment annoncé que les Suisses voteront le 9 juin prochain sur l'initiative populaire «Pour la liberté et l'intégrité physique», qui s'oppose en substance à l'obligation de se faire vacciner.

Les atteintes à l'intégrité physique ou psychique d'une personne requièrent son consentement. Si la

personne concernée refuse de donner son consentement, elle ne doit ni se voir infliger une peine, ni subir de préjudices sociaux ou professionnels.

La position des autorités est la suivante: le droit à l'intégrité physique des personnes est déjà suffisamment protégé en Suisse; accroître cette protection entraînerait des contraintes trop importantes pour l'État, dont la capacité de gouverner par la force serait trop fortement réduite. Bref, l'État ne pourrait plus gouverner les citoyens par la force. RMC est bien entendu du côté des citoyens !

Qu'en dit-on chez nous ?

Les partis traditionnels ! Tous derrière Charles Michel, en restant dans la logique de leur gestion catastrophique de la crise sanitaire.

Et Blanco qui souhaite réunir les abstentionnistes ? Pas d'avis bien sûr sur un projet de société aussi important, puisque leur stratégie est le silence des citoyens... faisant par là-même l'affaire des partis traditionnels.

L'unanimité navrante de ces partis prouve une fois de plus à quel point la partitocratie dans notre pays est une menace pour nos démocraties.

Traité qui sous le couvert de protéger santé, conduit le projet de mondialisation forcée caractérisée d'abord et avant tout, par une perte de notre citoyenneté. Le prix à payer pour une fausse protection de notre santé est une vraie perte de nos libertés, une vraie perte de nos démocraties, une vraie perte de notre citoyenneté.

- RMC s'oppose totalement, et sans condition, à la marchandisation de la santé qui RMC s'oppose totalement, et sans condition, à la marchandisation de la santé qui est un bien commun par excellence. Le directeur de l'OMS et ses experts sont à la tête d'un organisme essentiellement privé et ils n'ont aucune légitimité démocratique. Ce projet leur donnerait le droit de disposer à leur guise, de la santé des citoyens qui ne participeraient à aucune décision et seraient réduits au silence.
- One Health est bien un « strike anti-citoyen » : il s'oppose frontalement à la liberté de notre corps, à la liberté de notre santé bien commun par excellence, mais tout autant aux fondations de la démocratie citoyenne.
- RMC s'oppose donc totalement et sans condition, à ce projet dangereux et inutile.

Nous devons le refuser en construisant un autre projet citoyen, celui d'une démocratie citoyenne semi-directe.

Vive les citoyens libres !